monchoix.santé

Votre couverture sur mesure

- **Les soins courants**
  Honoraires de médecins, médicaments...
- **Les soins optique, dentaire, appareillage**
  Lunettes, lentilles, implants...
- **L'hospitalisation**
  Honoraires, chambre particulière...

Modularité et souplesse - mode d'emploi.

Votre formule santé se construit à partir du niveau choisi pour l'optique et le dentaire. Vous pouvez ensuite choisir le même niveau pour les soins courants et l'hospitalisation ou le niveau immédiatement inférieur ou supérieur en fonction des besoins.

			SÉCURITÉ SOCIALE	NIVEAU 1 ☐	NIVEAU 2 ☐	NIVEAU 3 ☐	NIVEAU 4 ☐
soins courants	HONORAIRES MÉDICAUX DONT LA RADIOLOGIE	Dans le cadre du parcours de soins	70 %	30 %	30 %	80 %	130 %
	PHARMACIE	Médicaments remboursables à 65 %	65 %	35 %	35 %	35 %	35 %
		Médicaments remboursables à 35 %	35 %	-	65 %	65 %	65 %
		Petites fournitures (à 65 %) dont semelles orthopédiques	65 %	35 %	35 %	50 %	50 %
		Contraceptifs oraux non remboursés	-	30 €/an	30 €/an	45 €/an	60 €/an
	ANALYSES MÉDICALES		60 %	35 %	40 %	40 %	40 %
	AUXILIAIRES MÉDICAUX		60 %	35 %	40 %	40 %	40 %
	FRAIS DE TRANSPORT		65 %	30 %	35 %	35 %	35 %
	CURES THERMALES ACCEPTÉES PAR LA SS		65 %	-	100 €/cure	125 €/cure	150 €/cure
	PRATIQUES MÉDICALES NON REMBOURSABLES	Ostéopathie, chiropractie, étiopathie (limité à 3 séances / an)	-	-	10 €	20 €	30 €
	PRÉVENTION	Vaccin anti-grippe	-	Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels
		Consultation diététique (dans la limite de 2 séances par an)	-	-	10 €/séance	30 €/séance	45 €/séance
		enfants 6 à 16 ans et femmes enceintes					
		Substituts nicotiniques	50 €/an	50 €/an	50 €/an	50 €/an	50 €/an

			SÉCURITÉ SOCIALE	NIVEAU 1 ☐	NIVEAU 2 ☐	NIVEAU 3 ☐	NIVEAU 4 ☐
optique dentaire appareillage	OPTIQUE ADULTE	Monture	65 %	-	40 €	60 €	80 €
		verre simple	65 %	-	20 €	40 €	60 €
		verre moyen	65 %	-	55 €	100 €	125 €
		verre complexe	65 %	-	75 €	135 €	170 €
	OPTIQUE ENFANT (-18 ANS)	Monture	65 %	-	15 €	30 €	50 €
		verre simple	65 %	-	10 €	30 €	50 €
		verre moyen	65 %	-	30 €	80 €	105 €
		verre complexe	65 %	-	40 €	105 €	140 €
		Suppléments d'optique	65 %	-	35 %	35 %	35 %
		Lentilles remboursées par la Sécurité sociale	65 %	-	100 €/an	175 €/an	250 €/an
		non remboursées par la Sécurité sociale	-	-	75 €/an	125 €/an	175 €/an
		Chirurgie réfractive de l'œil (par œil)	-	-	200 €/œil	300 €/œil	400 €/œil
	DENTAIRE	Soins dentaires remboursés par la Sécurité sociale	70 %	30 %	30 %	30 %	30 %
		Inlay / onlay	70 %	30 %	30 %	30 % + 100 €/dent	30 % + 150 €/dent
	PROTHÈSES DENTAIRES	Prothèses fixes (devant de bouche)*	70 %	32 €/dent	130 €/dent	235 €/dent	400 €/dent
		Prothèses fixes (fond de bouche)*	70 %	32 €/dent	90 €/dent	150 €/dent	270 €/dent
		Prothèses dentaires mobiles*	70 %	60 €/an	200 €/an	340 €/an	480 €/an
		Inlay core*	70 %	30 %	70 %	100 %	150 %
		Implants*	-	-	-	250 €/an	500 €/an
	* Pour l'ensemble de ces prestations,	1re et 2e année	-	-	420 €	725 €	1 150 €
	dans la limite d'un crédit annuel global :	3e année et années suivantes	-	-	560 €	950 €	1 530 €
		Autres prothèses dentaires et prise d'empreinte en ODF	70 %	30 %	70 %	100 %	150 %
	ORTHODONTIE	Remboursée par la Sécurité sociale	100 %	-	150 €/semestre	250 €/semestre	350 €/semestre
		Non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	50 €/semestre	100 €/semestre	125 €/semestre
	APPAREILLAGE ACOUSTIQUE	Achat par oreille	65 %		200 €	350 €	500 €
		Entretien et réparations appareils auditifs / par an	65 %	-	200 €/an	350 €/an	500 €/an
		Autre appareillage à 65 % (hors acoustique et optique)	65 %	35 %	35 %	60 %	85 %
		Autre appareillage à 100 % (hors acoustique et optique)	100 %	-	-	25 %	50 %

			SÉCURITÉ SOCIALE	NIVEAU 1 ☐	NIVEAU 2 ☐	NIVEAU 3 ☐	NIVEAU 4 ☐
hospitalisation	HOSPITALISATION	Frais de séjour	80 %	20 %	20 %	20 %	20 %
		Honoraires (pris en charge à 80 % par la Sécurité sociale)	80 %	20 %	70 %	120 %	170 %
		Honoraires (pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale)	100 %	-	50 %	100 %	150 %
		Chambre particulière limitée à 30 jours/an en psychiatrie	-	-	40 €/jour	50 €/jour	60 €/jour
		Frais d'accompagnement (enfant <16 ans)	-	-	25 €/jour	30 €/jour	30 €/jour
		Forfait journalier limité à 30 jours/an en psychiatrie	-	Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels
	ALLOCATION JOURNALIÈRE D'HOSPITALISATION (AJH)	Garantie optionnelle	-	-	20 €	30 €	45 €

Conditions en vigueur au 1er janvier 2010. Le tableau des garanties indique les plafonds de remboursement des dépenses de santé de l'assuré ayant respecté le parcours de soins instauré par la loi nº 2004-810 du 13/08/2004. Les garanties de La Mutuelle Générale ne couvrent pas la participation forfaitaire et la franchise annuelle respectivement mentionnées aux II et III de l'article L. 322-2 de la Sécurité sociale.